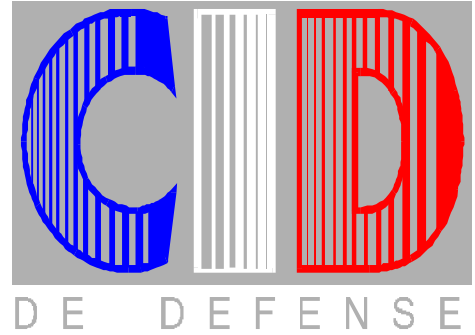


Collège Interarmées



COLLEGE INTERARMEES



L'Etat palestinien : mythe ou réalité !

Mémoire de géopolitique

Du Capitaine de Frégate Khaled AMEUR

Dans le cadre de l'étude dirigée

« Géopolitique du Proche et Moyen-Orient »

Directeur : Ambassadeur Marc BONNEFOUS

Avril 2001

L'Etat palestinien : mythe ou réalité !

SOMMAIRE

Partie I :

L'Etat palestinien et les interminables négociations

- L 'option du partage
- Analyse des principales étapes des négociations

Partie II

Les raisons de l'échec et de l'incompréhension persistante entre Palestiniens et Israéliens

- Les frontières et l'eau
- Jérusalem
- Les réfugiés palestiniens
- Les colonies juives
- La sécurité
- Les relations de bon voisinage

Partie III

L'Etat palestinien : mythe ou réalité !

- L'Etat palestinien : un mythe !
- L'Etat palestinien : une réalité !

CONCLUSION

L'ETAT PALESTINIEN : MYTHE OU REALITE !

Table des matières

Préambule	3
Introduction	4
Partie I : L'Etat palestinien et les interminables négociations	6
1-1-Bref rappel historique du conflit Israélo-Palestinien	7
1-2-L'option du partage	8
1-3-Les étapes difficiles des négociations	10
1-3-1-Première grande période : 1948-1973 : affirmation de l'Etat d'Israël et éclatement du peuple palestinien	11
1-3-2- Deuxième période : 1973-1988 : persistance du conflit et paix partielle de camp David	12
1-3-3- Troisième période : 1988-1996 : naissance de l'Intifada et amorce du processus d'Oslo	14
1-3-4- Quatrième période : 1996-début 2001 : l'impasse continue	16
Partie II : Les raisons de l'échec et de l'incompréhension persistantes entre Palestiniens et Israéliens.	19
2-1- Les frontières et l'eau	20
2-2- Jérusalem : cœur de tous les conflits	24
2-3- Les réfugiés palestiniens	28
2-4- Les colonies juives	29
2-5- La sécurité	32
2-6- Les relations de bon voisinage	33
Partie III : L'Etat palestinien mythe ou réalité ?	34
3-1- L'Etat palestinien un mythe !	35
3-1-1- La double impasse sur Jérusalem.	35
3-1-2- L'Impartialité des Etats-Unis	35
3-1-3- L'injustice d'Israël	36
3-1-4- L'adaptation de l'opinion internationale à l'injustice au Proche-Orient	36
3-1-5- Les Israéliens ont peur de la paix	37
3-2- L'Etat palestinien une réalité!	38
3-2-1- Sortir des principes flous d'Oslo	38
3-2-2- Israël a besoin d'un Etat palestinien	38
3-2-2-1- La sécurité d'Israël passe par la paix avec les Palestiniens	38
3-2-2-2- Une tragédie binationale	39
3-2-2-3- Passer du rouge au vert	39
3-2-3- L'union européenne est à la recherche d'un rôle actif dans le processus de paix	41
Conclusion	43
Bibliographie	45

AVANT-PROPOS

Qui ne se rappelle pas des mots prononcés par Itzhak Rabin avant de tomber sous les balles d'un fanatique juif : « Nous les soldats revenus des combats tachés de sang, nous qui sommes battus contre vous, Palestiniens, nous vous disons aujourd'hui d'une voix forte et claire : assez de sang et assez de larmes assez"(1) depuis, de nouveau sur ces terres meurtries de Palestine et d'Israel, que de sang et de larmes.

Le treize septembre 1993, Itzhak Rabin et Yasser Arafat signent à Washington une déclaration commune secrètement négociée à Oslo. Malgré le flou du texte, nombreux sont ceux qui espèrent en une nouvelle ère au Proche-Orient. Néanmoins, très vite, les espoirs s'estompent. L'intransigeance israélienne et la partialité du « parrain » américain retardent l'application des accords, en modifiant la lettre et le contenu.

La poursuite de la colonisation morcèle encore plus le petit territoire palestinien. La vie quotidienne en Cisjordanie et à Gaza devient plus difficile. Mais c'est le refus du gouvernement israélien d'accepter les principes du droit international, notamment l'évacuation de tous les territoires occupés, qui provoque l'explosion actuelle.

Si le processus d'Oslo semble définitivement enterré, il n'y a pas d'autre voie pour la paix que la coexistence de deux Etats, Palestine et Israël.

(1) Manière de voir 54, Le Monde diplomatique, novembre, décembre 2000, « Engrenage »
IGNACIO RAMONET, P6

INTRODUCTION

La complexité du conflit Israélo-palestinien tient pour une part à sa longue histoire ; plus d'un siècle s'est écoulé depuis la création du mouvement sioniste de 1896 et de nombreuses et très difficiles questions restent encore à régler dans la perspective de la signature d'un accord sur le statut permanent pour les territoires palestiniens prévu par l'accord d'Oslo à l'horizon 1999 : Jérusalem, les colonies, les réfugiés...

Pourtant, la réalité qui ne devra pas être masquée est : entre la méditerranée et le Jourdain vivent depuis longtemps deux peuples, en nombre à peu près égal, et leur coexistence est indispensable à toute solution durable. Cependant, quand ces deux peuples vont cesser de se massacrer ? existe-t-il un tiers qui peut les rappeler à la raison ? accepteraient-ils de se rallier ? et beaucoup d'autres questions restent encore sans réponses.

Alors, qu'Israël est l'Etat le plus puissant de la région, militairement et économiquement, les Palestiniens restent un peuple sans Etat, sous domination étrangère. Cette inégalité est à l'origine des drames actuels, et elle ne peut-être réparée que par la création d'un Etat palestinien pleinement souverain, sur l'ensemble de la Cisjordanie et de Gaza, avec Jérusalem Est comme capitale, et par la prise en compte du rêve du retour de millions de réfugiés palestiniens, dont le calvaire depuis plus de cinquante ans constitue un des centres du conflit. Cette solution facilitera les évolutions déjà perceptibles des deux sociétés, israélienne vers le post-sionisme, palestinienne plus de démocratie. Elle demande une plus grande partialité de la part de la communauté internationale et notamment des Etats-Unis et de l'union européenne et à la fois beaucoup de courage et de générosité de la part des responsables politiques des deux partenaires. Sans cela, toute autre solution ne changera en rien la situation actuelle ; l'Etat palestinien restera

cependant un mythe et une paix armée au Proche-Orient pourrait s'instaurer.

Afin de mieux évaluer les chances de succès de cette thèse, et alors même que la confiance entre les deux partenaires israéliens et palestiniens apparaît fragile, il convient de jeter un bref coup de projecteur sur les interminables négociations afin d'en tirer les principaux désaccords entre eux, pour pouvoir ensuite naviguer un peu dans l'avenir houleux de ce long et perplexe conflit.

Partie I : L'Etat palestinien et les interminables négociations

1-1- Bref rappel historique du conflit Israélo-Palestinien

1-2- L'option du partage

1-3- Les étapes difficiles de négociations

1-3-1 Première grande période : 1948-1973 : Affirmation de l'Etat d'Israël et éclatement du peuple palestinien

1-3-2-Deuxième période : 1973- 1988 : Persistance du conflit et paix partielle de Camp David

1-3-3-Troisième période : 1988- 1996 : Naissance de l'Intifada et amorce du processus d'Oslo

1-3-4- Quatrième période : 1996-début 2000 : L'impasse continue

I-L'Etat palestinien et les interminables négociations

1-1 –Bref rappel historique du conflit Israélo-Palestinien.

L'affaire israélo-palestinienne relève à la fois d'une histoire très ancienne et d'une histoire plus récente ; je balayerai brièvement ces deux époques, car, elles imprègnent encore certains comportements, notamment d'une partie de l'opinion israélienne.

Du douzième au cinquième siècle avant Jésus-Christ, la Palestine a connu ce qu'on appelle historiquement « la période israélite », c'est celle de la bible. Pour une partie du Likoud aujourd'hui, c'est à dire une partie de la droite israélienne, le mélange de religion, de mythes et d'histoire, correspondant à cette époque, fonde la légitimité de l'Etat israélien.

Mais comme il y a eu ensuite dans les mêmes lieux, une période perse, une période hellénique, une période romaine, la période byzantine, avant d'en arriver au seizième siècle à la période musulmane, il paraît quand même bien difficile pour quiconque de revendiquer au nom du passé lointain une quelconque légitimité sur ce territoire, si non Combien de prétendants étaient pour ce sol ? Pourtant s'agissant d'Israël il y a là un élément encore important dans le débat actuel.

Viennent ensuite plusieurs siècles au cours desquels la Palestine constitue une sorte de maillon entre le sultanat ottoman et l'Egypte. C'est l'époque où elle est une terre de paix et de prospérité.

A la fin du 19^é siècle, les choses commencent de se compliquer, quand se crée en Europe le mouvement sioniste et que des juifs, notamment immigrés de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est, procèdent de façon significative à l'achat de terres en Palestine, ce qui commence d'inquiéter un sultan

ottoman qui n'était déjà pas très favorable aux juifs.

Le vrai drame israélo-palestinien se noue au 20^e siècle avec l'émergence simultanée de deux nationalismes : Le juif qui jusqu'alors ne s'incarnait pas dans l'idée d'un Etat et ne comportait pas l'espoir prochain d'un retour en Palestine, et l'Arabe avec notamment l'effondrement de l'empire ottoman. La première guerre mondiale consacre cet effondrement. La grande Bretagne se voit chargée d'un mandat sur La Palestine et Churchill, dès 1922, déclare qu'il y aura un foyer juif en Palestine, mais que celle-ci ne sera pas ce foyer juif. Les juifs considèrent cette déclaration comme insuffisante, cependant que les Arabes s'en émeuvent et créent un haut comité arabe. Parallèlement se crée une agence juive.

Les achats juifs de terres augmentent, notamment lorsque avec les persécutions nazies l'émigration juive s'accélère. Dans le même temps, le nationalisme arabe se développe. Les incidents se multiplient entre arabes et juifs, certains sanglants. La Société des Nations intervient, elle critique l'Angleterre, puissance chargée du mandat, de ne pas parvenir à concilier les uns et les autres. Toute une série d'hypothèses est alors formulée d'Etat juif, d'Etat arabe, d'Etat mixte, d'Etat spécial pour les lieux saints.

Ensuite, Vient la deuxième guerre mondiale, beaucoup d'arabes jouent la carte des puissances de l'axe, dans l'espoir ainsi d'affaiblir les puissances coloniales, notamment les Britanniques, cependant que les juifs sont évidemment du côté allié. Au lendemain de la guerre, reprennent les essais de conciliation et les tentatives de créer « quelque chose », le tout sur fond de terrorisme, terrorisme juif, terrorisme arabe. Finalement, la Grande-Bretagne est lasse de se charger de cette affaire qui ne lui attire plus que des ennuis.

Ainsi nous arrivons en 1948 où les Nations unies décident la création d'un Etat juif et d'un Etat arabe, c'est le fameux partage.

1-2- L'option du partage

Contre l'escalade de la violence en Palestine, le Royaume-Uni puissance mandataire, décidait en avril 1947, de porter la question devant

l'Organisation mondiale. Outre sa demande pour que la question palestinienne soit examinée

par l'assemblée générale à sa prochaine session ordinaire, le gouvernement britannique réclamait la convocation immédiate d'une réunion extraordinaire afin de constituer une commission spéciale et lui donner mandat d'établir une étude préliminaire que l'assemblée pourrait examiner à sa session ordinaire.

Suite au rapport de la majorité des membres de la commission spéciale des Nations unies sur la Palestine, l'assemblée générale adoptait la solution du partage. Celui-ci, bien que toujours d'actualité, ait subi au fil du temps des modifications qui, ne remettant pas en cause le principe même, en affectent néanmoins la portée et les conditions.

Le plan, qui était un document détaillé en quatre parties jointes en annexe à la résolution 181 (II), prévoyait la fin du mandat britannique sur la Palestine, le retrait progressif des forces armées anglaises et la délimitation des frontières entre les deux Etats et la souveraineté sur Jérusalem. La création des Etats arabe et juif devait intervenir le 1^{er} octobre 1948 au plus tard. La Palestine était divisée en huit parties : trois devaient devenir des divisions arabes et trois des divisions juives. La septième, la ville de Jaffa, serait une enclave arabe à l'intérieur du territoire juif. Le régime international de Jérusalem, qui constituait la huitième division, serait administré par le conseil de tutelle de l'ONU.

Le plan indiquait aussi en détail les mesures à prendre pour l'indépendance dans des domaines comme la citoyenneté, le droit de transit, les frontières, l'union économique et la déclaration que devrait formuler le gouvernement provisoire de chacun des Etats concernant l'accès aux lieux saints et les droits de communautés religieuses et des minorités. L'idée d'union économique constituait l'élément principal sur lequel reposait ce plan. Elle présupposait une liberté complète de transit, ce qui avait aidé à envisager un morcellement des territoires juifs et arabes afin de tenir compte de la

population telle qu'elle se présentait alors.

Le 15 mai 1948, Ben Gourion prononce l'institution de cet Etat juif, les Arabes, eux, préfèrent commencer la guerre. Cela montre bien que le problème israélo-palestinien ait pris tout son acuité dans l'émergence, presque au même moment, de deux aspirations à un Etat_nation sur un même territoire.

Or, au cours des six mois suivant l'adoption de la résolution du partage, il était apparu de plus en plus nettement que tout plan basé sur l'hypothèse essentielle d'une collaboration immédiate entre les Juifs et les Arabes en Palestine faisait abstraction de la réalité brutale des relations existant dans le pays. Et depuis, la politique de colonisation israélienne des territoires allait bon train ; aucun changement n'était enregistré visant à imposer des faits accomplis sur le terrain pour réduire, voire enrayer, l'éventuelle naissance de ce que les dirigeants du Likoud considéraient comme « un second Etat palestinien », ceci plongea le statut final des territoires dans l'incertitude fortifiée par une succession de cinq guerres, la guerre israélo-arabe de 1948, la guerre de Suez en 1956, la guerre des six jours en 1967, la guerre du Kippour en 1973 et la guerre du Liban en 1982

Ces cinquante années d'incertitude méritent d'être révisées pour élucider l'attachement profond des Palestiniens à leur autonomie, et qui peuvent d'une façon arbitraire être ramenées à quatre phases successives. La première va de la création de l'Etat d'Israël et de la guerre israélo-arabe de 1948, jusqu'à la guerre de Kippour en 1973. Cette phase est celle au cours de laquelle l'Etat d'Israël se constitue et s'affirme. La deuxième phase, depuis la guerre du Kippour jusqu'en 1988, est une phase contradictoire, avec la persistance du conflit, mais la paix partielle de camp David, paix elle-même suivie de la guerre du Liban. La troisième phase, de 1988 à 1996, commence dans l'incertitude. Elle se poursuit dans le contexte créé par l'effondrement de l'union soviétique. Elle débouche sur l'amorce d'un processus de paix, c'est Oslo. La dernière phase enfin est celle dont on connaît que le début. C'est celle que nous vivons aujourd'hui.

1-3- Les étapes difficiles des négociations

1-3-1- Première grande période : 1948-1973-: affirmation de l'Etat d'Israël et éclatement du peuple palestinien

Elle est marquée par trois grandes guerres : celle de 1948, celle de Suez et celle des six jours. Mais, l'expédition franco-britannique de Suez est à tous points de vue un événement considérable dans la région ; car elle met fin à la suprématie britannique et à l'influence française, et instaure la prédominance de la puissance américaine et la forte présence soviétique. Ainsi, avec ce nouveau tête-à-tête américano-soviétique, et la guerre froide était à son apogée, toute la région va devenir extraordinairement sujette aux péripéties de cette guerre. Cela au moment même de l'expression la plus vive et parfois violente de l'anticolonialisme et nationalisme arabes. Toute la situation va donc être continûment tendue, tumultueuse, et c'est sur ce fond de décor très difficile qu'aïlle se poursuivre l'affaire paléstino-israélienne. Néanmoins, Israël affirme son existence, commence d'organiser son Etat et de développer son économie ; l'immigration augmente ; au total, elle consolide son implantation dans la région. Pour les Arabes, ces succès de l'intrus que demeure Israël, constituent comme une offensive, quelque chose d'intolérable.

Parmi les Arabes, on ne parle guère des Palestiniens, on mentionne beaucoup plus la Palestine. Pourtant, dès le début, ce surgen de nationalisme arabe en général, que constitue le nationalisme palestinien, va chercher à s'affirmer en lui-même. Il s'exprimera d'abord par des actes de terrorisme(notamment aux jeux olympiques de Munich), puis il étendra son action au plan politique avec la création en 1968 de l'organisation de libération de la Palestine(l'OLP). Cela ne se fait pas sans des conflits avec des Arabes eux-mêmes. Dès la fin de la guerre israélo-arabe, en 1949, des tentions très vives se font faites jour. Ainsi la Jordanie a-t-elle annexé la Cisjordanie. L'immigration des Palestiniens, qui avait commencé avec ceux d'entre eux qui avaient quitté l'Etat d'Israël, se trouve ainsi accélérée par le souci de ceux qui ne veulent pas être sujets de deuxième catégorie en pays arabe. Puis, en 1967, les Israéliens occupent de nouveau la Cisjordanie. Les Palestiniens qui y

résidaient et n'avaient pas émigré, se regroupent alors nombreux dans ce qui reste de la Jordanie, c'est à dire en Jordanie actuelle. Le roi Hussein s'élève contre la place que les Palestiniens tendent à prendre dans le royaume. C'est " Septembre Noir" Les combats sanglants entre l'OLP et les Jordaniens se traduisent finalement par l'éviction de l'OLP de la Jordanie.

Ainsi le peuple palestinien se trouve-il éclaté entre ceux qui sont en Israël ou dans les territoires occupés, souvent dans des camps, ceux qui demeurent malgré tout dans les pays arabes proches de la Palestine, ceux qui comme l'OLP, allés en Egypte et plus encore après les accords dits du Caire, dans le sud Liban, ceux, enfin qui un peu partout dans le Golfe, nourrissent une diaspora palestinienne appelée à jouer un rôle important en particulier dans le domaine économique.

Il est important de noter qu'aujourd'hui encore sur quatre millions environ de Palestiniens, un million résident dans ce qu'on appelle la Palestine et trois millions continuent d'être des émigrés. Mais aussi, autre drame, sur quatre millions d'Israéliens, plus de trois millions sont des immigrés ou descendent d'immigrés. Nous trouverons là encore cette sorte de parallélisme entre deux peuples qui sont sans cesse amenés à s'opposer, alors qu'il existe entre eux beaucoup de ressemblance, voire de concordance.

1-3-2- Deuxième grande période : 1973-1988 : Persistance du conflit et paix partielle de Camp David.

a) Persistance du conflit

Le point de départ en est constitué par la guerre du Kippour. Les Arabes ont commencé par remporter des victoires sur le terrain, alors qu'auparavant ils n'avaient jamais rencontré que des échecs face à Israël(même en 1956, ce n'était pas une victoire arabe qui avait amené la fin du conflit) ; donc, ils n'ont plus perdu la face, et en même temps, de surcroît, à travers l'OPEP, ils vont prendre conscience de l'arme que le pétrole leur donne pour faire pression sur ceux qui soutiennent Israël.

Mais de son côté, vingt cinq ans après sa création, Israël tirait de cette

guerre la conviction que décidément aurait toujours à vivre dans un milieu arabe hostile. Alors il en sort renforcé dans son obsession sécuritaire. Quant à l'OLP, toujours en quête d'une meilleure reconnaissance par les uns et par les autres, il continue de la rechercher d'abord dans le terrorisme.

En même temps, le contexte international a changé. Les Américains et les Soviétiques se sont employés à éviter que la situation ne se dégrade pas trop dans la région. Washington considère depuis Israël comme l'instrument majeur de l'équilibre est-ouest, au moyen-orient.

Après la guerre du Kippour, plusieurs années s'écoulèrent jusqu'aux accords de Camp David en 1978 ; années de tensions persistantes, mais toujours plus ou moins maîtrisées. Soudain, vient un événement majeur : la mort de Nasser, le chef d'Etat égyptien qui, depuis 1956 assumait le leadership de l'anticolonialisme et le nationalisme arabes. Nasser est mort, l'Egypte est lasse de tout ce qu'elle a dû endurer avec ce conflit israélo-arabe et aussi de sa misère croissante. Vient ainsi Sadate, nouveau président, il trouve une Egypte fatiguée de la guerre, et un président américain, monsieur Carter, qui pour lui, le conflit israélo-palestinien était un drame humain qu'il fallait s'employer à résoudre. Quant aux israéliens, ils ont vu dans les négociations de Camp David la possibilité d'affaiblir définitivement le camp arabe, puisque son principal protagoniste allait lui faire défection. Cela m'amène à la paix partielle de Camp David.

b) Paix partielle de Camp David

Ainsi, nous arrivons aux accords par lesquels les Israéliens se sont engagés à évacuer le désert du Sinaï et ont accepté un processus par lequel les Palestiniens recevraient progressivement une certaine autonomie sans aller bien sûr jusqu'à une autonomie gouvernementale, ni une reconnaissance de l'OLP. En contrepartie des engagements israéliens, l'Egypte renonçait à faire la guerre.

Malgré les espoirs qui avaient pu être formulés par certains à l'époque,

Camp David n'allait pas déboucher sur la paix dans la région. Les Israéliens considéraient qu'en ce qui concerne les Palestiniens, ils avaient déjà donné et qu'il appartient maintenant aux Arabes de cesser de combattre Israël. Enfin Camp David n'assurait pas même, pour Israël, sa sécurité qui voyant les Palestiniens retranchés au sud Liban, le menacer sans cesse d'avantage. Il lui fallait d'autre part se prémunir contre d'éventuelles attaques de la Syrie. Ainsi, début 1982, il occupe les hauteurs du Golan, puis attaque le Liban, chasse les Palestiniens et sous la pression de l'Amérique et de la France, laisse l'OLP se réfugier à Tunis. Finalement, Arafat est resté en Tunisie, le Liban est tombé progressivement sous l'influence syrienne, tandis que Israël a continué de se sentir assiégé, d'où la troisième époque de ce perplexe conflit.

1-3-3- Troisième période : 1988-1996 : Naissance de l'Intifada et amorce du processus d'Oslo.

a) Naissance de l'INTifada

Cette période peut-être divisée en deux sous périodes : De 1988 à 1990, un certain nombre de responsables dans la région et dans le monde sentent bien que la situation, tout en paraissant gelée, soit en fait éminemment dangereuse. Ainsi le président Bush, le roi Hussein et d'autres encore vont chercher à favoriser des contacts entre Arabes et Israéliens pour permettre d'amorcer un mouvement vers la paix. Mais d'un autre côté, sur le terrain, les jeunes Palestiniens en ont assez de toutes ces discussions qui ne mènent à rien et c'est le début de l'Intifada. A noter que c'est le maire de Naplouse sans doute qui a permis que cet Intifada prenne la forme de lancements de pierre, plutôt que de tirs d'armes ou d'actes de terrorisme.

A partir de 1990, le changement profond du décor international paraît précipiter le mouvement vers la paix. L'Union soviétique s'effondre ; ce n'est plus seulement l'équilibre Est-Ouest dans la région qui est remis en cause, mais des pays comme la Syrie ou l'Irak ne disposent plus du soutien que Moscou leur apportait. Pour leur part, les Etats-Unis n'ont peut-être plus pour Israël exactement le même regard qu'auparavant. Sans doute demeure

l'attachement politique et moral, mais Israël devient moins une priorité stratégique et absolue qu'auparavant ; et cela d'autant moins que dans les années 90 pour la première fois, les Etats-Unis vont devenir importateurs de la moitié de leur besoin de pétrole et que, si tout leur pétrole ne vient pas du Moyen-Orient, il n'en demeure pas moins, eu égard à la position dominante de celui-ci dans ce domaine, qu'à la limite on pourrait presque prétendre que l'économie américaine devient d'une certaine façon tributaire de l'Arabie saoudite ; donc, la paix dans la région devient une nécessité vitale. A noter aussi que beaucoup de pays arabes connaissent des difficultés intérieures aggravées, que pour leurs peuples, l'économie et les conditions de vie deviennent les sujets les plus importants. Pour favoriser le développement et les investissements occidentaux nécessaires à ce dernier, il devient impératif de parvenir à la paix.

Quoi qu'il en soit, il semble alors que l'on s'oriente vraiment vers la paix. Il y a en particulier la conférence de Madrid où pour la première fois Israéliens, Arabes et Palestiniens vont se rencontrer. Une dynamique se forme alors, et qui va s'affirmer avec les accords d'Oslo en 1992-93.

Ces accords ont été possibles, d'abord, parce que les élections israéliennes ont conduit à l'arrivée au pouvoir de Rabin et de Shimon Pérès. Mais, il faut aller plus avant et constater que le peuple israélien en a assez de vivre sur le pied de guerre depuis maintenant plus de quarante ans ; et que une partie des politiques, estimant que si Israël sait gagner une guerre moderne, il n'est pas préparé à une guerre contre des gens qui jettent des pierres comme le font ceux de l'Intifada. Les Palestiniens également ont motif à rechercher la paix. Ceux de l'Intifada commencent à comprendre qu'ils ne peuvent pas chasser Israël à coups de pierres, quand bien même Israël ne peut pas les empêcher d'en lancer. L'OLP voit s'user son crédit à force d'être à l'extérieur et sans que rien n'arrive de notable vers l'autodétermination palestinienne. Tous finalement ont intérêt à négocier. On en arrive à Oslo.

b) Amorce du processus d'Oslo

- **Qu'est-ce que Oslo ?**

C'est un accord important entre Israël et les Palestiniens, parce qu'il marque ouvertement le début d'un processus de paix et qu'il est fondé sur un renversement de la thèse traditionnelle des Israéliens en ce qui concerne leur sécurité. Jusqu'à présent, Tel- Aviv avait toujours fondé celle-ci sur la détention des territoires, ceux que nous appelons les territoires occupés ; désormais, Israël veut monnayer la paix contre la cession ou la rétrocession de territoires.

Mais, Oslo n'est pas la paix avec la définition d'objectifs et un calendrier précis. Les accords prévoient, certes, une autorité gouvernementale palestinienne sur les territoires occupés, mais ils ne parlent pas d'Etat pour le moment. Ils ne définissent pas vraiment le statut définitif des territoires et même ne précisent pas de quels territoires il s'agit. Ils ne parlent pas davantage de Jérusalem. Même le problème d'une colonisation juive n'est pas clairement réglé. Mais, enfin un cadre de discussion pour la paix va désormais exister. La discussion sera souvent âpre ; ni les uns, ni les autres ne sont soudainement devenus des sortes d'anges. Au reste, les Palestiniens partaient de rien sans disposer de structures étatiques préexistantes.

Cependant très vite des ennemis d'Oslo se dressèrent des deux côtés. Il y eut Hamas chez les Palestiniens, et chez les Israéliens les intégristes et une bonne partie du Likoud. C'est ainsi qu'on en vient à 1996, à l'assassinat de Rabin, aux attaques de Hamas depuis le sud Liban contre Israël. C'est ainsi que resurgit la grande obsession sécuritaire israélienne et l'idée qu'il faut en finir avec le sud Liban d'où la menace persiste. Nous arrivons à l'élection de Benjamin Netanyahu en 1996.

1-3-4- Quatrième période : la phase actuelle, 1996-2001 : L'impasse continue

Monsieur Netanyahu va s'employer à mettre en œuvre le moins possible des accords d'Oslo. Il ne peut pas dénoncer ceux-ci. Les Américains ne le permettraient pas, la communauté internationale non plus. Il reste que pour lui, la sécurité d'Israël exclut la cession de territoires. Il en revient à la vieille

théorie selon laquelle cette détention est au contraire nécessaire à la sécurité israélienne.

Face à cette situation, les pays arabes sont en quelques sortes crispés pour ne pas céder à la tentation de la violence, cependant qu'Arafat, actuellement cherche à ne pas tout perdre, sans bien savoir comment il peut finalement obtenir quelque chose. Quant aux Américains, ils ne peuvent plus agir autant qu'autrefois sur Israël. Outre leurs contraintes électorales, ils ne disposent plus de moyens de pression économiques aussi efficaces qu'il y a quelques années car, depuis Oslo, Israël a su acquérir une plus grande autonomie économique et financière.

Vient ensuite la signature de l'accord d'Hébron le 15 janvier 1997. Il manifeste la force de la logique de paix. Cependant de nombreuses incertitudes demeurent : conditions du redéploiement militaire et négociation sur le statut permanent. Le maintien du blocage des territoires constitue en outre un ferment d'explosion sociale dans les territoires palestiniens.

En guise de conclusion de ce chapitre, il est à noter que le processus de paix entre Israéliens et Palestiniens reste l'une des clefs de la sécurité et de la stabilité au Proche-Orient. En outre, bien que l'évolution de ce processus continue de susciter aujourd'hui de profondes inquiétudes, il importe de prendre la mesure des progrès considérables accomplis depuis : reconnaissance mutuelle des deux ennemis, Israéliens et Palestiniens, autonomie certes partielle des territoires, mise en place d'institutions à Gaza et Jéricho, ainsi il paraît difficile de revenir aujourd'hui sur ces acquis et se replonger dans une atmosphère de guerre.

En conséquence, en juin 2000, la paix paraissait à portée de main. Sur les principaux dossiers litigieux : restitution de territoires, Jérusalem Est, les réfugiés et les colons juifs, un compromis historique semblait sur le point d'être atteint. Ceci demande de tous ceux qui souhaitent la paix et la stabilité au Proche- Orient de s'armer d'une grande volonté et de partialité en vue de résoudre les différents qui continuent à éloigner les deux partenaires

israéliens et palestiniens. Cela me permet donc de jeter un coup d'œil sur ces principaux désaccords afin de mieux connaître les positions de chacun.

**Partie II : Les raisons de l'échec et de l'incompréhension
persistantes entre Palestiniens et Israéliens.**

-2-1-Les frontières et l'eau

-2-1-1- Les frontières

-2-1-1- L'eau

-2-2-Jérusalem : cœur de tous les conflits

-2-3-Les réfugiés palestiniens

-2-4-Les colonies juives

-2-5-La sécurité

-2-6-Les relations de bon voisinage

II : Les raisons de l'échec et de l'incompréhension persistantes entre Palestiniens et Israéliens

2-1- Les frontières et l'eau

2-1-1- Les frontières

La résolution 181 de l'Assemblée générale des Nations unies, votée le 29 novembre 1947, décide du partage de la Palestine en un Etat juif, un Etat arabe et une zone « sous juridiction internationale particulier ». 14 000 kilomètres carrés, avec 558 000 juifs et 405 000 Arabes, pour l'Etat juif, 11 500 kilomètres carrés, avec 804 000 Arabes et 10 000 juifs pour l'Etat arabe, 106 000 Arabes et 10 000 juifs pour la zone internationale qui comprend les lieux saints, Jérusalem et Bethléem. Entre les deux Etats devrait s'installer une union économique, monétaire et douanière

Adoptée par 33 voix (dont les Etats-Unis et l'URSS), contre 13 voix et 10 abstentions (dont la Grande-Bretagne espérant à la faveur des troubles maintenir son influence), elle est refusée par les Arabes et critiquée par les sionistes qui s'y rallient malgré tout. La résolution ne sera jamais appliquée et six mois après son adoption, le 15 mai 1948, débute la première guerre israélo-arabe, après cinq mois de guerre judéo-palestinienne. David Ben Gourion proclame la naissance de l'Etat d'Israël. Israël chasse massivement les populations arabes, provoquant l'exode de 725. 000 Palestiniens, devenus « un peuple sans terre ».

Entre le 5 et le 10 juin 1967, pendant la guerre de six jours, Israël vainqueur, occupe le reste de la Palestine, le Sinaï égyptien et le Golan syrien. L'ONU adopte cependant la résolution 242 le 22 novembre 1967 qui exige l'instauration d'une paix juste et durable au Moyen-Orient passant par « le retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés pendant le récent conflit » ; « le respect et la reconnaissance de la souveraineté de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de chaque Etat de la région, et leur droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, à l'abri de

menaces et d'actes de forces ». La version anglaise est plus ambiguë, parlant de retrait « from territories », ce que certains ont pu traduire par « de territoires ». Cette résolution, reprise dans les négociations ultérieures, jette les bases de la paix au Proche-Orient : l'évacuation par Israël des territoires occupés et la reconnaissance par les Etats arabes du droit d'Israël à la paix dans des frontières sûres.

a) Position des Palestiniens

La position de l'organisation de libération de la Palestine concernant les frontières est claire et précise : les frontières internationales entre l'Etat de Palestine et Israël seront celles des lignes d'Armistice du 4 juin 1967. Les deux Etats vivront en paix et sécurité au sein de ces frontières reconnues.

La partie palestinienne fonde sa position sur les bases suivantes : la résolution 242 du conseil de sécurité qui rappelle l'inadmissibilité de toute acquisition de territoire par la force appelle au retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés durant la guerre de 1967 et le droit palestinien internationalement reconnu à l'autodétermination.

Cependant la Cisjordanie et la bande de Gaza réunies ne constituent que 22% de la Palestine historique. L'acceptation par l'OLP des frontières du 4 juin 1967 représente à cet égard un compromis exceptionnel. Tout empiètement supplémentaire de la part d'Israël sur le territoire palestinien créera encore plus de désillusion et de mécontentement. Il réduira encore plus la viabilité de l'Etat palestinien.

En revanche, et en vertu de son droit à l'autodétermination, le peuple palestinien détient la souveraineté sur la Cisjordanie, dont Jérusalem Est et la bande de Gaza, et par conséquent, le droit d'établir un Etat indépendant sur ces mêmes territoires.

Le choix de la date de proclamation de cet Etat et la définition de la nature de ses institutions relèvent de la décision souveraine du peuple palestinien. L'OLP, représentant légitime et unique du peuple palestinien, est l'instrument par lequel ce dernier exprime ses choix politiques.

Néanmoins, il y a lieu de remarquer qu'Israël exerce son contrôle sur la

Cisjordanie et la bande de Gaza depuis la guerre de 1967. Il est considéré par la communauté internationale comme un occupant par moyens de guerre et il ne détient, par conséquent, aucun droit sur ces territoires.

b) Position des Israéliens

Ce n'est pas par hasard si la question de la terre reprenne sa place centrale dans le conflit israélo-palestinien : tout l'effort colonisateur d'Israël dans les territoires occupés(comme en Israël même, en deçà de la « ligne verte ») fut en effet conditionné par l'aspiration sioniste de « racheter » la terre d'Israël aux Arabes. Et si les méthodes d'acquisition changeaient au gré des circonstances, le principe n'avait point changé depuis l'époque du mandat britannique.

Le long des nouvelles lignes de cessez-le feu après la guerre de 1967, l'occupation des terres par les Israéliens se prolongeait ; Israël se vit donc obliger de mettre au point une politique plus ou moins cohérente vis à vis des « territoires administrés » et de leurs populations, mais l'orgueil de la victoire renforçait les tendances annexionnistes, ce qui le place soudain, après juin 1967, dans le rôle d'agresseur au vue de l'opinion international. Quant à l'opinion politique, il reste toujours favorable à une occupation prolongée sinon définitive.

Ceci explique bien pourquoi après une longue période pendant laquelle la création d'implantations s'était faite au hasard des acquisitions, les colonies furent désormais localisées dans la mesure du possible à la périphérie, afin de renforcer de ce fait les revendications territoriales ; Au lieu de s'assurer le maximum de sécurité par des implantations concentrées, les Kibboutzim s'érigeaient en frontière vivante, relativement isolés les uns des autres, mais encerclant des villes et des villages arabes. Cette stratégie a eu une influence considérable sur le tracé de la frontière de l'Etat juif reconnu par les Nations unies.

En outre, on sait qu'au cours des affrontements militaires Israël conquiert des territoires qui quadruplèrent sa surface ; la péninsule du Sinaï, qui faisait partie de l'Egypte depuis 1906, la bande de Gaza et la Cisjordanie à forte

population arabe palestinienne ; ce sont les régions censées former l'Etat arabe de Palestine aux termes du plan de partition accepté par les Nations Unies en 1947, mais qui étaient tombées sous dominance égyptienne et Hachémite ; les hauteurs du Golan enfin plateau frontalier situé entre la Palestine et Damas.

Du coup donc, Israël se vit maître de tout le territoire du mandat britannique de Palestine, y compris la Samarie et la Judée biblique avec Jérusalem, capitale historique et nombril idéologique du judaïsme.

Ainsi, la confrontation israélienne avec les lieux associés au patrimoine historique et religieux juif, confrontation d'ailleurs inattendue et involontaire pour la plupart des Israéliens, n'a pas tardé à évoquer dans certains milieux sionistes des rêves plutôt grandioses et irrédentistes, d'autant plus que le pouvoir de fait qu'exerçait Israël ne fut entériné ni par l'opinion internationale ni à fortiori par le monde arabe.

Il est cependant utile de remarquer que pendant quelque temps, le penchant israélien de rendre la plus grande partie des territoires occupés contre un traité de paix l'emporta probablement sur les tendances annexionnistes au sein du pays ; cependant, il ne se trouvait aucun Etat arabe ayant suffisamment absorbé le choc de la défaite pour entrer en négociation avec Israël. Au fur et à mesure que les mois passaient, ce qui avait commencé en occupation semi-involontaire, conçue essentiellement temporaire, de territoires hostiles(appréciés d'abord comme valeur d'échange dans une négociation), se transformait en possession désirable, et dont la valeur excédait même celle d'une paix avec les Arabes.

2-1-2- L'eau

La souveraineté palestinienne sur la Cisjordanie et la bande de Gaza s'accompagne d'une souveraineté sur les ressources naturelles de ces territoires. Concernant l'eau, l'Etat de Palestine a seul droit au contrôle des richesses hydrauliques situées à l'intérieur des frontières palestiniennes ainsi qu'à une part équitable et raisonnable des ressources hydrauliques

internationales de la Cisjordanie et du fleuve Jourdain.

Tout au long de son occupation, Israël a très restrictivement contrôlé l'accès palestinien aux ressources en eau alors même que la part du lion des eaux de qualité était allouée aux citoyens israéliens, et notamment aux colons. Actuellement, les Israéliens disposent de trois à quatre fois plus d'eau par habitant que les Palestiniens.

La Palestine a besoin d'une part équitable de l'eau pour assurer les besoins en eau potable et ménagère d'une population en croissance permanente ainsi que pour le plein rendement de son secteur agricole

2-2-Jérusalem : cœur de tous les conflits

a) Position israélienne

Sans doute convient-il d'indiquer que le processus est particulièrement actif autour de Jérusalem, où 80 000 nouveaux habitants se sont installés depuis 1967 dans les nouvelles limites administratives de ce que les Israéliens nomment la « Jérusalem réunifiée ». Cette réunification, qui peut-être considérée comme une annexion de Jérusalem Est, la Jérusalem arabe, semble être un point sur lequel il n'y aura jamais de négociation de la part de quelque gouvernement israélien que ce soit, et même le mouvement « La paix Maintenant (Shalom Arshav) » la considère comme un fait irréversible.

Jérusalem est entrain de devenir la capitale politique : une nouvelle cité administrative est en construction, à l'Est, tous les ministères sauf celui de la défense, ont été transférés de Tel-Aviv et il faut donc loger les fonctionnaires dans les nouveaux quartiers. Un modèle architectural unique a été imposé avec l'emploi de la pierre de Jérusalem pour rehausser la fonction symbolique de la capitale. Enfin, les nouveaux immigrants, ceux qui effectuent leur montée, sont désireux de, et encouragés à, s'installer à Jérusalem.

Les axes de croissance urbaine sont à la fois Nord-sud et Ouest-est. Avec les implantations urbaines et industrielles de l'axe menant à Jéricho et à la mer Morte, il semble que les autorités israéliennes souhaitent créer une sorte de région de Jérusalem pour compenser la pauvreté des ressources de son arrière-pays. Mais pour qu'elle puisse jouer un rôle de lieu de transit entre

la méditerranée, la mer Morte et la Jordanie, il faudrait que les conditions politiques le permettent. Jérusalem restera donc une ville de services publics, une capitale administrative et religieuse, et non une véritable métropole économique.

Ville religieuse, elle a aussi une fonction transnationale, et pour l'islam, c'est l'une des trois villes saintes, mais à la différence de Médine et de la Mecque, elle est ouverte aux autres religions. Or, l'accès aux Lieux saints musulmans est depuis 1977 interdits de fait à ceux qui ne sont pas ressortissants cisjordaniens. La liberté « internationale » du culte n'est pas donc assurée. Jérusalem Est, la ville arabe, semble de plus en plus encerclée par les constructions des collines de l'Est Cité administratif.

Ainsi donc, Jérusalem reste au cœur du conflit israélo-palestinien, et les plans d'expansion de Maale Adoumin sont au centre de la volonté israélienne de consolider son annexion illégale de Jérusalem Est. En reliant les grandes colonies à Jérusalem, le plan d'expansion incorporera de larges zones de la Cisjordanie à Israël isolant encore plus les Palestiniens de Jérusalem Est de ceux de la Cisjordanie.

Les déclarations franches du général Barak lors d'une récente visite à Maale Adoumin confirment que, pour lui, l'annexion est déjà un fait accompli. « Je dis que vous êtes une partie de Jérusalem » (1), a-t-il proclamé. Le plan d'expansion empêchera une liaison entre le nord et le sud de la Cisjordanie, entre Ramallah et Bethléem ; les Palestiniens ne pourront se rendre d'une ville à l'autre qu'en passant par des territoires sous contrôle israélien.

En prévenant toute continuité territoriale, le plan d'expansion de Maale Adoumin rend problématique la viabilité de l'Etat palestinien et confirme les projets israéliens de Grand Jérusalem et de Jérusalem métropolitain ou « Jérusalem, capitale éternelle et indivisible d'Israël ».

b) Position palestinienne

Ainsi qu'il est stipulé dans la déclaration de principes sur les

arrangements intérimaires d'auto-gouvernement du 13 septembre 1993, Jérusalem, et pas seulement Jérusalem Est, fera l'objet des négociations sur le statut permanent.

En tant que partie intégrante des territoires occupés en 1967, Jérusalem-Est relève des dispositions de la résolution 242 du conseil de sécurité. Elle est partie intégrante du territoire sur lequel l'Etat de Palestine, sitôt établi, exercera sa souveraineté et la déclarera comme sa capitale

Jérusalem devra être une ville ouverte au sein de laquelle, et indépendamment de la solution de la question de la souveraineté, aucun partage physique n'interviendra qui empêcherait la libre circulation des personnes dans la ville. Quant aux sites religieux, d'ailleurs en majorité situés dans la vieille ville, l'Etat de Palestine sera tenu d'y garantir la liberté de culte et d'accès et prendra toutes les mesures adéquates pour la protection de ces lieux et la préservation de leur dignité.

En conclusion, les Palestiniens, en application de la résolution 242 du Conseil de sécurité, demande le retour sous leur souveraineté de toute la partie arabe de Jérusalem Est occupée en 1967, laissant toutefois à Israël le quartier juif intra-muros ainsi que le mur des lamentations. En revanche, la proposition israélienne n'accorde la souveraineté aux Palestiniens que sur les quartiers et villages périphériques ainsi qu'une sorte d'autonomie dans les quartiers musulmans et chrétiens de la vieille ville et les secteurs en dehors des murs.



2-3-Les réfugiés

Dispersés dans des camps autour d'Israël, exilés aux États-Unis ou en Europe, les millions de réfugiés palestiniens perpétuent le rêve du retour dans la mère patrie, rêve qui trouve son fondement dans les résolutions des Nations unies. Ceux qui ont été les grands oubliés du processus d'Oslo réclament avant tout la reconnaissance de l'injustice qui leur a été faite en 1948-1950 et la légitimation du droit reconnu à tout réfugié de retourner dans ses foyers.

En effet, l'office de secours et de travail des Nations unies(UNRWA), créé en 1949, recense 3 500 000 Palestiniens réfugiés. On distingue deux vagues principales :

-La première est celle des réfugiés de 1948, expulsés par Israël après sa création ou ayant fui lors du premier conflit israélo-arabe. Soit les deux tiers des Palestiniens qui vivaient alors sur des terres attribuées à Israël par l'ONU, ainsi que les terres conquises militairement.

-La seconde vague est celle « des déplacés » du conflit de 1967, qui ont fui après l'occupation israélienne de la Cisjordanie, de Jérusalem Est et de Gaza. Ils sont installés dans les camps en Cisjordanie, à Gaza et dans les pays voisins, d'autres non recensés par l'UNRWA ont émigré ailleurs, constituant une vaste diaspora.

Nombre d'entre eux connaissent la pauvreté, mais d'autres sont médecins, ingénieurs, brillants intellectuels, voire riches hommes d'affaires. Nés le plus souvent en exil, ils répondent, quand on leur demande d'où ils sont originaires, « de Haïfa », « de Ramallah », « de Jaffa », ou d'autres villages détruits après 1948 et dont ils gardent précieusement la mémoire, à travers des photos, des titres de propriétés ou des recueils de souvenirs. Tous rêvent de retour. Ils connaissent par cœur la résolution 194 des Nations unies, adoptée il y a tout juste cinquante trois ans, le 11 décembre 1948 : « il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre en paix avec leurs voisins. Ils rejettent avec indignation l'autre terme de la proposition : (Des indemnités doivent être payées à titre de

compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer)... » ; on ne vend pas sa patrie... ; Palestiniens et Israéliens le savent, de tous les dossiers en suspens dans les négociations, le sort des réfugiés est le plus complexe. Aucune solution durable pour l'ensemble de la région n'est imaginable avec le maintien de ces abcès de déstabilisation que sont les camps. D'innombrables plans ont été élaborés, mais pourront-ils concilier l'inconciliable

Cependant, les Palestiniens fondent leur revendication sur la résolution 194 de l'ONU, et demandent que les réfugiés doivent choisir entre les solutions suivantes : le retour en Israël, celui dans la future Palestine, rester où ils sont et être aidés pour leur « réinsertion » ou émigrer dans des pays d'accueil. Ils exigent en outre que l'organisme israélien nommé conservatoire des biens des absents sera chargé des indemnisations. En revanche, pour les Israéliens le droit au retour des réfugiés est récusé. L'Etat juif accepte la rentrée de quelques-uns (10 000 à 30 000, sur 4 millions de réfugiés) pour raisons humanitaires, sur dix ans. Les autres seront indemnisés par un fonds international, dans lequel Israël n'aura qu'une participation réduite. Les juifs partis des pays arabes doivent aussi bénéficier de ce fond.

Il est à noter, qu'alors qu'un règlement politique et diplomatique paraît éloigné, les conditions de vie des réfugiés, surtout dans les camps apparaissent très difficiles. Dans ce contexte, les difficultés financières de l'office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés palestiniens au Proche-Orient(OSTNU ou UNRWA en anglais) créé en 1948, constituent un grave sujet de préoccupation. Cet organisme, financé pour la quasi- totalité de son budget, par des donations internationales volontaires, emploie près de 22 000 personnes(médecins, infirmiers, enseignants, techniciens...

2-4-Les colonies juives

a) – Position israélienne

Du point de vue de la plupart des responsables israéliens, la question

n'était pas de savoir s'il fallait coloniser ou non, mais davantage où et comment coloniser en tenant compte des facteurs de production en présence (terres arables, eau, communications, attraction du tourisme, etc.), de considérations stratégiques et autres... en fait, les principales décisions, celles qui se rapportaient à la localisation des implantations, leur financement, leur forme sociale étaient des décisions politiques prises au plus haut niveau par un nombre restreint de responsables dont le plus influent fut Israël Galili, ministre sans portefeuille dans le cabinet de Golda Meir et président de la commission interministérielle des implantations, établie en 1970. De ce point de vue, la colonisation, loin de se reproduire dans un vide, constituait sans aucun doute une prolongation de la pratique sioniste en Israël d'avant 1967, et en reproduisait les formes matérielles et d'organisation spécifique.

Quant à Jérusalem, la valeur émotive de l'ancienne ville, en particulier, fut tellement forte que dès le 27 juin 1967 Jérusalem Est fut officiellement annexée à Israël. La réunification changea le statut juridique de Jérusalem, dont la judaïsation commença plus tôt et progressa plus vite que dans les autres territoires.

La tension idéologique au sujet de la ville de Jérusalem était beaucoup plus intense qu'en importe quel lieu des autres territoires occupés. Ville sainte pour le christianisme et pour l'islam comme pour le judaïsme, elle détenait depuis longtemps une place de choix dans l'attention internationale. Laisée en dehors de l'Etat juif selon les divers plans de partition, sa réunification sous l'égide israélienne symbolisait par excellence le renouvellement de la souveraineté juive sur la Palestine.

Ces implantations israéliennes dans les territoires palestiniens constituent, à moyen terme, la menace la plus préoccupante pour la paix. Cependant, avec le retour au pouvoir du Likoud, cette politique de colonisation fut systématisée afin de donner à l'occupation israélienne un caractère irréversible.

Les travaillistes, revenus au pouvoir en 1992, infléchirent ces orientations. Certes, le gel décrété par le gouvernement excluait Jérusalem, la vallée du Jourdain, les implantations frontalières de la ligne verte et ne portait

en outre que sur le soutien financier apporté par l'Etat.

Aujourd'hui les colonies israéliennes en territoires palestiniens représentent près de 140 sites en Cisjordanie et une vingtaine à Gaza. La population des colons(315 000 personnes) se répartit assez inégalement. Une majorité(165 000) se concentre à Jérusalem, l'autre partie(145 000 en Cisjordanie et 5 000 à Gaza) réside dans des établissements de taille variable : certains constituent de véritables villes(20 000 habitants à Maaleth Adoumin, 15 000 à Ariel), tandis que d'autres ne sont que de petites localités fortifiées. Si au sein de cette population existent les ferments d'un nationalisme radical, certains colons accepteraient sans doute un retour en contrepartie d'une indemnisation.

Le gouvernement actuel a annoncé sa volonté de construire plus de 10 000 nouveaux logements dans une centaine de colonies existantes à Gaza comme en Cisjordanie, afin de porter la population juive des territoires de 140 000 à 500 000 pour l'an 2 000. En principe ce développement devait passer par la densification des installations existantes mais depuis l'arrivée au pouvoir du Likoud, deux colonies ont déjà fait l'objet d'une extension.

Ces orientations s'accompagnent en outre du développement pour les seuls Israéliens, de routes de contournement des zones placées sous responsabilité palestinienne. Ces voies autour desquelles les colonies sont appelées à se développer pourraient à terme favoriser une unité territoriale des implantations. Or, une telle orientation soulève une double objection de nature juridique et politique. D'une part, en effet, la colonisation des territoires occupés contrevient à la quatrième convention de Genève sur la protection des populations civiles, pourtant ratifiée par Israël, dont les dispositions interdisent notamment toute modification de la composition démographique des territoires occupés. D'autre part, bien que le principe du gel de la colonisation n'ait pas été explicitement formulé par les accords d'Oslo, l'esprit de ces textes suppose que pendant la période intérimaire, les parties s'abstiennent de toute initiative unilatérale susceptible d'hypothéquer le processus de paix.

b) Position palestinienne

Pour les Palestiniens, les colonies sont illégales et doivent être démantelées. La quatrième convention de Genève constitue le corollaire de l'inadmissibilité de l'acquisition du territoire d'autrui par la force, qui stipule que la puissance occupante ne peut installer ses propres civils dans un territoire occupé, Israël a cherché à consolider sa mainmise sur les territoires occupés en installant un grand nombre de ses citoyens en Cisjordanie, dans Jérusalem Est et dans la bande de Gaza. Il a ainsi créé des faits accomplis sur le terrain. La résolution 465 de 1980 du conseil de sécurité a demandé à Israël de « démanteler les colonies existantes et en particulier de cesser d'urgence d'établir, édifier et planifier des colonies dans les territoires arabes occupés depuis 1967, y compris Jérusalem ».

Les colonies israéliennes fragmentent le territoire de la Cisjordanie et de la bande de Gaza et minent par conséquent la viabilité de l'Etat de Palestine. De même, ces colonies pèsent de façon intolérable sur la libre circulation et le développement du peuple palestinien, ainsi privé d'importantes ressources en terres et en eau, Israël a institué deux législations différentes dans les territoires occupés, l'une pour les colons, l'autre pour les Palestiniens, légalisant ainsi la discrimination.

2-5-La sécurité

L'OLP désire mettre sur pied des relations entre l'Etat de Palestine et Israël de sorte à promouvoir les relations de bon voisinage entre ces deux Etats, assurer les réponses adéquates à des menaces particulières, instituer les procédures d'une coopération régulière et se conformer aux principes universels des droits de l'homme.

Les relations de sécurité entre les Etats de Palestine et d'Israël doivent être conçues de sorte à répondre aux inquiétudes du peuple israélien mais également aux droits et inquiétudes du peuple palestinien. Plus particulièrement, ces relations de sécurité ne doivent pas porter préjudice ou saper la souveraineté palestinienne et le contrôle exercé sur son propre

territoire.

Quant aux Israéliens, dans l'ordre politique, les différences s'organisent autour de la réponse à apporter au souci de sécurité : pour les travaillistes, le processus de paix constitue la plus forte des garanties. Pour le Likoud, l'émergence d'un pouvoir palestinien est porteuse de risques qu'il convient d'endiguer.

2-6-Les relations de bon voisinage

En tant qu'Etat souverain, l'Etat de Palestine dispose du droit exclusif de définir et conduire ses relations extérieures. L'OLP cherchera néanmoins à promouvoir la coopération entre Israël, la Palestine et les pays voisins dans les domaines d'intérêt commun.

A la suite de cette analyse, il paraît évident que même si les accords d'Oslo avaient ménagé l'avenir et laissé à dessin nombre d'incertitudes sur le contenu de l'accord définitif, condition jugée indispensable pour favoriser le processus de paix, le gouvernement israélien actuel rompt avec l'ambiguïté constructive.

De nombreuses incertitudes continuent de peser ainsi sur le contenu d'un statut permanent. L'écart entre les positions en présence apparaît aujourd'hui considérable : d'un côté la revendication d'un Etat palestinien, de l'autre la reconnaissance d'une autonomie très limitée ; Jérusalem , capitale convoitée par les deux antagonistes, et les réfugiés palestiniens oubliés par les Israéliens. A cet égard, comment pourrait-on imaginer l'avenir d'un Etat palestinien ?

Partie III : L'Etat palestinien mythe ou réalité !

3-1- L'Etat palestinien un mythe

3-1-1- La double impasse sur Jérusalem

3-1-2- L'impartialité des Etats-Unis

3-1-3- L'injustice d'Israël

3-1-4- L'adaptation de l'opinion internationale à l'injustice au Proche-Orient

3-1-5- Les Israéliens ont peur de la paix

3-2- L'Etat palestinien une réalité !

3-2-1- Sortir des principes flous

3-2-2- Israël a besoin d'un Etat palestinien

3-2-2-1- la sécurité d'Israël passe par la paix avec les Palestiniens

3-2-2-2- Une tragédie binationale

3-2-3- Passer du rouge au vert

3-2-4- L'union européenne cherche à jouer un rôle actif dans le processus de paix

3-1-L' Etat palestinien un mythe !

3-1-1-La double impasse sur Jérusalem :

Après être passé si près de la paix, pourquoi Israéliens et Palestiniens se trouvent-ils plongés dans une atmosphère de non -confiance ?

Nous savons maintenant que les longues négociations de Camp David, en juillet 2000, aux Etats-Unis, avaient permis de constater que les Palestiniens, échaudés par les constantes violations perpétrées par les autorités israéliennes, n'étaient pas disposés à accepter de concessions nouvelles. En particulier, sur Jérusalem Est, dont ils ont l'intention de faire leur capitale. Ils estiment avoir le droit international pour eux, car la résolution 242 des Nations unies contraignent Israël à se retirer de ses frontières d'avant la guerre de 1967. Ils acceptaient toutefois, en signe de bonne volonté, d'abandonner en pleine souveraineté à Israël le quartier juif de la Vieille Ville et le mur des Lamentations.

Se sentant dépositaire du vœu d'une partie de son peuple, pour qui Jérusalem réunifiée doit rester la « capitale éternelle » d'Israël, M. Barak ne pouvait consentir. S'estimant à son tour investi, par l'ensemble des fidèles et des Etats musulmans, du devoir de maintenir les Lieux saints de l'islam sous sauvegarde arabe, M. Arafat ne pouvait céder.

Cette double impasse, sur une question certes politique mais à forte composante religieuse, allait conduire à l'échec des négociations, donc à éloigner l'idée de l'instauration d'un Etat palestinien.

3-1-2-L'impartialité des Etats-Unis :

En outre, les Etats unis, au lieu de jouer le rôle de médiateur, ils ont fait preuve d'une outrageante partialité en faveur d'Israël. Ils n'ont jamais su se montrer fermes face à l'intransigeance des autorités israéliennes. Or la partie n'est pas égale, et tous ceux qui exigent frénétiquement un « équilibre » dans

le traitement de ce dossier diplomatique espèrent ainsi masquer la simple

vérité. Celle-ci est claire : il s'agit en Cisjordanie et à Gaza, d'un déni de justice flagrant à l'égard des droits élémentaires des Palestiniens. Dans toute autre région du monde, une telle situation aurait soulevé la juste indignation des intellectuels qui, dans ce type de cas, s'insurgent contre les violations des droits humains, réclamant la création de tribunaux internationaux, alertent les opinions, voire exigent(Kosovo, Tchétchène, Timor) des interventions militaires. « Nombre d'intellectuels, constatent Daniel Bensaïd, Rony Brauman et Marcel- Francis Kahn, engagés dans la défense des droits nationaux des Bosniaques, des Tchétchènes ou des Kosovars, restent étrangement silencieux(si ce n'est pas pis) quand il s'agit des réfugiés et des camps palestiniens⁽¹⁾. »

3-1-3-L'injustice d'Israël

De surcroît, Israël superpuissance militaire, n'est pas encore décidé à faire preuve de justice. Sa classe politique semble incapable de penser les défis du post-sionisme. Pour cela aura-t-elle le courage de faire d'indispensables concessions ? Démanteler les colonies enclavées, comme à Hébron ou à Gaza, créées illégalement par des fanatiques d'extrême droite, surarmés et racistes ? Abandonner l'illusion que les Palestiniens sont toujours prêts à accepter n'importe quoi parce que le rapport des forces est en leur défaveur ? admettre qu'ils combattent pour leur liberté et leur dépendance, et que l'occupation criminelle à l'égard des Palestiniens est suicidaire pour l'avenir même de l'Etat juif⁽²⁾ ? Accepter que l'autodétermination n'a de sens que si elle conduit les Palestiniens à la liberté, à la souveraineté et à l'égalité, et non à une perpétuelle soumission à Israël ? .

3-1-4-L'adaptation de l'opinion internationale à l'injustice

Après trente ans d'efforts ininterrompus de colonisation, tout le monde semble habitué à l'injustice que constituent les colonies et à la catastrophe qu'elles représentent pour la paix au Proche-Orient. Quand de nouveaux avant-postes sont créés ou que des maisons supplémentaires sont construites dans

¹ : Le Monde du 8 novembre 2000

² . Le Monde du 20 octobre 2000, « La Palestine en miette » de Gilles Paris.

les colonies urbaines en expansion, les réactions des acteurs concernés sont prévisibles. M. Yasser Arafat le président de l'Autorité palestinienne, exprime son mécontentement au président égyptien M. Mubarak, ou aux Européens, mais sans trop d'ardeur pour ne pas mettre en danger le processus de paix ; le gouvernement israélien explique que ces constructions répondent à la « croissance naturelle » des colonies existantes ; le gouvernement américain appelle les parties à s'abstenir de prendre des décisions unilatérales qui pourraient mettre en danger le « processus de paix ».

Oriana Fallaci : l'écrivaine italienne avait-elle raison en écrivant : « l'habitude est la plus honteuse maladie parce qu'elle pousse à accepter n'importe quel malheur, n'importe quelle douleur, n'importe quelle mort. A travers la force de l'habitude, nous(...) apprenons à accepter les chaînes, à nous soumettre aux injustices, à souffrir, à nous résigner à la tristesse, à la solitude, à tout... ». (3)

3-1-5-Les Israéliens ont peur de la paix

On a beaucoup dit de ces derniers qu'ils ont davantage peur de la paix que de la guerre. Certes ils ont vécu cinq conflits majeurs depuis la naissance de l'Etat d'Israël en 1948, en excluant la guerre du Golfe, au cours de laquelle des villes israéliennes ont été pour la première fois touchées par des missiles. Donc tous croient savoir à quoi s'attendre et comment réagir. La paix, en revanche, reste la grande inconnue. Nul n'a vécu un seul jour de paix dans ce pays, et personne ne sait comment y faire face

Pour toutes ces raisons évoquées dessus, Tant que la communauté internationale, en particulier, les Etats-Unis et l'union européenne ne prennent pas des mesures immédiates pour mettre un terme à cette politique d'injustice et d'instaurer une certaine confiance chez les Israéliens, alors les paroles prononcées il y a plus de vingt ans par Moshé Dayan, l'architecte de la politique israélienne dans les territoires occupés, deviendront réalité :

(3) : Manière de voir 54, novembre, décembre 2000. Texte : « Maale Adumin, une bombe à retardement », de Etant Fellner.

« politiquement, la Palestine est finie⁽⁴⁾. ». donc, l'Etat palestinien restera un mythe.

3-2-L'Etat palestinien une réalité !

3-2-1-Sortir des principes flous pour revenir à ceux, précis, qu'a défini l'ONU.

Depuis 1993, les gouvernements successifs d'Israël, ainsi que son opinion publique, ont déduit des interminables tractations avec les Palestiniens qu'il était possible d'aboutir à la paix sans en acquitter le prix. Autrement dit, la violence s'arrêterait et les relations avec les pays arabes se normalisent sans qu'il faille rendre l'ensemble des territoires occupés, renoncer aux colonies, trouver une patrie aux réfugiés palestiniens.

Alimentée par le soutien américain indéfectible à Israël, confirmé par le double veto opposé à une résolution très modérée du conseil de sécurité de l'ONU condamnant les constructions israéliennes dans la région de Jérusalem, cette certitude est pourtant illusoire, comme l'attentat de Tel-Aviv, le 21 mars 1997, l'a encore une fois tragiquement établi. Reste alors à s'engager sur une autre voie que celle fixée à Oslo, la négociation « par étapes » ayant échoué. Une approche nouvelle du conflit israélo-arabe n'est envisageable que si l'on sort des principes flous définis par les accords d'Oslo pour retourner à ceux fixés, depuis longtemps déjà, par les Nations unies : le retrait des troupes israéliennes de la Cisjordanie, de Gaza et de Jérusalem-Est (ainsi que du Golan) ; le droit à l'autodétermination des Palestiniens ; le droit d'Israël à vivre en paix et en sécurité dans des frontières reconnues.

Sur cette base, la communauté internationale, et notamment l'Union européenne, prenant acte de la partialité des Etats-Unis, pourraient jouer enfin un rôle actif.

3-2-2-Israël a besoin d'un Etat palestinien.

3-2-2-1-La sécurité d'Israël passe par la paix avec les Palestiniens

Lorsque Théodore Herzl, fondateur du sionisme, disait « un peuple sans terre cherche une terre sans peuple », il n'était pas conscient de l'existence d'une population arabe en Palestine ni de son évolution future. Sa vision, la seule utopie jamais réalisée au Proche-Orient, a créé une indépendance qui surpassa tout ce dont il avait pu rêver.

Un peuple dispersé, presque perdu, se rassemblait pour renaître ; il retournait vers sa patrie historique et l'animait d'un nouveau souffle de vie ; il faisait renaître l'ancienne langue historique et la transformait en langue vivante ; il sortait vainqueur de cinq guerres malgré son infériorité en hommes et en armes ; il développait un Etat puissant.

Néanmoins, un objectif central n'a pas encore été atteint : une paix globale avec les voisins arabes. Non résolue encore, la question palestinienne, prétexte des attaques contre Israël, constitue jusqu'à nos jours le danger principal qui pèse sur sa sécurité.

La solution éventuelle au problème palestinien revêtira les dimensions ordinaires qui correspondent à sa nature. Mais sa non résolution risque d'allumer un feu qui dépasserait les dimensions géographiques de ce problème, à cause de son histoire, de la proximité des pays arabes et de l'existence d'une importante diaspora palestinienne dans ces pays.

3-2-2-2-Une tragédie binationale

A Oslo, les Israéliens ont décidé d'entamer une véritable réconciliation avec les Palestiniens. Alors que ces derniers gagnaient la reconnaissance de leur dignité nationale, Israël se libérait d'un poids moral qui pesait sur sa conscience historique : il ne contrôlerait plus jamais la destinée d'un autre peuple, ce qui est contraire à la conception historique israélienne et qui avait révolté les Palestiniens.

En fait, pour qu'Israël reste un pays juif, tant sur le plan démographique que sur le plan moral, il a besoin de l'existence d'un Etat palestinien. Aujourd'hui, 4,7 millions de Juifs et 4 millions d'Arabes vivent entre la méditerranée et le Jourdain. Sans deux Etats séparés, un Etat binational sera formé, à la grande frustration des deux peuples. Une tragédie binationale

surviendra qui, le temps passant, obligera Israël à demeurer armé face aux Palestiniens, dont l'amertume pourrait conduire au renouveau du terrorisme.

3-2-2-3-Passer du rouge au vert.

Le partage du territoire entre les deux peuples est plutôt compliqué. La superficie du pays entre la méditerranée et le Jourdain est de ⁵24000 km². Dans vingt ans, la population de ce territoire doublera pour atteindre les vingt millions, dont au moins la moitié sera arabe et l'autre moitié sera juive.

Que les Palestiniens obtiennent la majorité du territoire qu'ils revendiquent (environ 20% du territoire compris entre Méditerranée et Jourdain) ou qu'Israël en conserve la majeure partie, les deux populations souffriront d'une grande pression territoriale qui ne leur permettra pas d'atteindre l'autosuffisance agricole. Le paradoxe voudra alors qu'Israël soit intéressé à ce que l'économie palestinienne soit moderne et offre aux habitants palestiniens un revenu équitable. Pour cela, Israël devra empêcher l'évolution de deux économies différentes : d'une part, une économie palestinienne pauvre proposant une main-d'œuvre à bon marché ; de l'autre, une riche économie israélienne profitant de cette main-d'œuvre. Une telle divergence risque de transformer un conflit national en un conflit socio-économique.

Pour assurer un avenir équitable, il convient que deux Etats soient fondés et qu'une économie moderne soit bâtie sur les bases d'une coopération entre deux Etats séparés. Donc, il est de l'intérêt d'Israël que l'Etat palestinien soit tout autant moderne, démocratique et prospère.

Inutile donc de miner les frontières. Mieux vaut les transformer en autant de possibilités de coopération, y construire des ports, des hôtels, des parcs industriels et même des lieux de loisirs. La rencontre entre les peuples est la meilleure solution de rechange à une possible confrontation entre leurs armées, et des hôtels sur les frontières peuvent se révéler de meilleurs garants que des bases militaires.

La paix n'est pas la poursuite de la guerre par d'autres moyens. La paix consiste à mettre un terme à une histoire écrite à l'encre rouge pour en écrire

une nouvelle à l'encre verte, afin que la nouvelle génération puisse jouir d'un nouveau paysage, bénéficier d'une espérance de vie prolongée et trouver un nouveau goût à la vie.⁵

3-2-3-L'union européenne à la recherche d'un rôle actif dans le processus de paix

La détermination de la communauté internationale à trouver une solution au conflit devient chaque jour plus évidente. Une des principales raisons de cet optimisme tient aux démarches entreprises par les Etats-Unis, l'Union européenne, la Russie et les principaux pays arabes, ainsi que, naturellement, par les parties concernées.

Depuis la déclaration du sommet européen de Venise en 1980, sans oublier celle de Madrid de 1991 ou celle de la conférence euro-méditerranéenne de Barcelone de novembre 1995, la politique extérieure européenne n'a cessé d'évoluer au fur et à mesure que l'union européenne prenait conscience de la nécessité d'un engagement plus prononcé dans la négociation de paix. Les déclarations d'Amsterdam (juin 1977) et de Cardiff(juin 1998) sont autant de témoignages d'une évolution prudente et déterminée, marquée par la nomination d'un envoyé spécial pour le processus de paix en novembre 1996. Par son intermédiaire, l'Union a mis en place une diplomatie préventive(en Syrie, au Liban, par ses efforts dans les territoires palestiniens, etc. et active(lors de la négociation sur Hébron, qui a abouti aux accords de janvier 1998 ; lors des tractations sur les accords économiques provisoires ou sur la sécurité, entre autres), complétée par le gigantesque effort économique réalisé par les pays membres et la commission européenne.

Il serait primordial pour la communauté, que la négociation se déroule dans le meilleur cadre et, dans ce sens, ils travailleront dans deux directions essentielles. D'une part, la mise en œuvre de la fin de la période intérimaire

⁵

⁵ Manière de voir 54, « Le Monde diplomatique », « Israël a besoin d'un Etat palestinien », Shimon PERES

établie à Oslo notamment celle du mémorandum de Wye Plantation d'octobre 1998, doit être appliquée avec la plus grande rigueur. Quelle que soit la formation juridique à laquelle on aboutira, la tournure prise par la négociation durant cette période exige, des deux parties, des avancées significatives effectuées avant le début de la phase suivante. La seconde direction est la définition du statut permanent. Tels sont les deux piliers sur lesquels reposeront le progrès et la paix des territoires palestiniens. Tâche complexe et probablement longue, mais un des arguments qui réconforte les parties apparemment désireuses de régler des problèmes si ardues, est la garantie de l'appui total et de l'entière disposition de cette communauté internationale.

Tous ces arguments cités dessus me laissent optimiste quant à la naissance d'un Etat palestinien, seul garant de la paix et de la sécurité au Proche-Orient.

CONCLUSION

Grâce au premier accord d'Oslo, conclu en septembre 1993, Israéliens et Palestiniens ont pris la décision historique d'une reconnaissance réciproque de leurs droits nationaux, en particulier celui de vivre dans leur Etat souverain respectif, en paix et dans la sécurité. Il a fallu des décennies pour qu'Israël lève son double veto, contre toute négociation avec l'Organisation de libération de la Palestine(OLP) et contre l'établissement d'un Etat palestinien, quel qu'il soit.

Son revirement a été imposé par divers facteurs convergents : la résistance obstinée des Palestiniens, dont la première Intifada(soulèvement) en 1987-1993 avait marqué l'apogée ; la conviction qu'une pleine normalisation avec le monde arabe passait nécessairement par la solution du problème palestinien ; la prise de conscience du caractère caduc de l'« option jordanienne » dès lors que la monarchie Hachémite renonçait à récupérer la Cisjordanie occupée ; enfin et surtout, la métamorphose de l'OLP, qui avait reconnu unilatéralement le droit d'Israël d'exister dans ses frontières de 1967, faisait de la centrale palestinienne un partenaire incontournable.

Mieux encore, Israéliens et Palestiniens, dans leur grande majorité, sont persuadés qu'ils sont condamnés à coexister dans deux Etats. Les chimères d'un « Grand Israël » ou d'une Palestine arabe réunifiée appartiennent bien à un passé révolu, et ne sont plus que l'apanage de minorités, dans les deux camps, dont la visibilité s'accroît proportionnellement à la violence des crises. Tout naturellement, les vaincus sont plus disposés au compromis que les

vainqueurs. Les souffrances des Palestiniens, les défaites militaires, l'exode, l'occupation, leur solitude sur la scène internationale notamment, ainsi que leur instinct de survie les ont conduits progressivement à un réalisme qui n'a pas toujours été apprécié à sa juste valeur.

Donc, la décision des Palestiniens et des Israéliens, conjuguée à l'aide active de la communauté internationale, en particulier, les Etats-Unis et l'union européenne, produira la synergie nécessaire pour un accord définitif.

Ce ne sera pas facile ; cela exigera des deux parties, du temps, des efforts, de l'engagement et de la tolérance. Pour sa part, la communauté internationale devra, de tout son poids, faciliter la concertation afin que l'on parvienne aussi rapidement que possible à une paix satisfaisante pour tous.

Ainsi, tous ces efforts contribueront à ce que cette terre magnifique cesse d'être seulement un lieu d'espoir pour devenir un exemple réel de cohabitation, de coopération et d'intégration. Et comme l'histoire nous l'enseigne, les mythes d'hier sont la réalité d'aujourd'hui /.

Cependant la distance qui sépare le mythe de la réalité dépendra de la volonté que consacra la communauté internationale à cet engagement fondamental.

BIBLIOGRAPHIE

1-OUVRAGES GENERAUX

- « Palestinien sans patrie » Iyad ABDOU, 1978
- « Les Palestiniens : Genèse d'une nation » Xavier BARON, Editions Points Seuil 2000
- « Le nationalisme arabe » Olivier CARRE, Editions Fayard 1993
- « Israël et les territoires palestiniens : Quelle paix pour l'an 2000 ? » Bertrand DELANOE et Maurice LOMBARD, Rapports du Sénat N° 159, 1996-97
- « La question palestinienne » Laurens HENRY, Editions Fayard avril 1999
- « Israël et les Arabes » Bergman EL-TAHI, Editions 1998
- « Le nationalisme arabe alternative à l'intégrisme » Charles SAINT-PROT
- « Le désir du territoire » François THUAL, Editions Marketing 1999

2-PERIODIQUES

Le monde diplomatique : Novembre, décembre 2000 :

- « Le monde arabe orphelin de la démocratie » Gilbert ACHCA, p70
 - « Israël, une société se déchire » Joseph ALGAZY et Dominique VIDAL, p38
 - « Vers une paix armée au Proche-Orient » Geoffrey ARONSON, p56
 - « Pourquoi le mouvement pacifiste peine à mobiliser les Israéliens » Uri AVNERY, p46
 - « Maale Adoumin, une bombe à retardement » Eitan FELNER, p22

-« D'abord le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » Monique CHEMILIER-GENDREAU, p20

-« Comment la paix fût manqué » Alain GRESH, p14

-« Réfugiés, un lancinant rêve de retour » Alain GRESH, p51

-« Le piège de Camp David » Amnoun KAPELIIOUK, p25

-« Ces Frères musulmans saisis par la modernité » Wevdy KRISTIANASEN, p73

-« L'Union européenne à la recherche d'un rôle actif » Miguel Angel MORATINOS, p58

-« Israël a besoin d'un Etat palestinien » Shimon PERES, p18

-« Sept ans pour rien ? » Eric ROULEAU, p29

-« Le risque d'une perpétuelle soumission » Edwards w. SAID » p10

-« Du sionisme au post sionisme » Zeev STERHELL, p34

-« La Palestine en quête de démocratie » Graham USHER, p48

Le Monde 2, janvier 2001 :

-« Les Secrets de Camp David II » Sylvain CYPEL, p44

Courrier international, N0 520 du 19 au 25 octobre :

-« Ce que veut Israël », Ydiot AHARONOT, p44

-« Arrêtons l'ecstasy d'Oslo ! » Ron BEN-YISHAY

-« La volte-face de la gauche israélienne », Yitzhak LAOR, p46

-« Nous habitons des implantations », Sarah KOSTINER

Défense Nationale N02 :

-« L'Etat palestinien et l'interminable négociation », octobre 2000, Emad Awad

-« Camp David II », Octobre 2000, Emad AWWAD

Fondation méditerranéenne d'études stratégiques, NO1, 2000 :

-« Le conflit israélo-palestinien », Francis GUTMANN ? P91-106

L'intelligent J.A. N0 2075 do 17 au 23 Octobre2000 :

-« Que va faire Arafat ? », Paul Marie DE LA GORGE

-« Condamnés à la paix », Chadli KLIBI : ancien secrétaire général de la ligue arabe

-« Barak- la guerre », Marcel PEJU

« LE POINT N0 1466 du 20 octobre 2000 :

-« Jérusalem, où l'univers entier est présent, doit devenir la capitale du monde », interview d'André CHOURAKI : écrivain traducteur de la Bible, des Evangiles et du coran.

-« Le rejet de l'Arabe », Jacques KUPLER

-« La haine du Juif » et « Banlieues, le syndrome de Ramallah », Hugo RANKL

VALEURS ACTUELLES du 20 octobre 2000, N0 33 34 :

-« La haine venue d'ailleurs », Frédéric PONA

-« La naïveté se paie au prix fort », François D'ORCIVAL

-« Israël le grand trouble des Juifs », Daniel Haik

-« Palestiniens, mais que peut Arafat », Frédéric PONS

PROBLEMES POLITIQUES ET SOCIAUX du 7 mars1975 :

-« La charte nationale palestinienne », (Révisée en juillet 1968)

-« Israéliens et Palestiniens : les défis de la paix », N0 738-739 du 18 novembre 1994

INTERNET :

(w.w, le monde. FR)

-« De l'espoir d'Oslo au blocage de Camp David », du 17 octobre 2000

-«La Palestine en miettes », du 20 octobre 2000

-« Un plan de séparation unilatérale pourrait être mis en œuvre par Israël, du 22-23 octobre2000

-« Proche-Orient : attachés par leurs extrémités », du 17 novembre 2000

-« Israël s'installe dans la guerre », du 17 novembre 2000

-« L'avenir de M. Barak », du 30 novembre 2000

-« Ehoud Barak accélère la mise en place de sa réforme civile », du 26 septembre 2000

-« La paix en miettes, pourquoi ? », du 10 octobre 2000

-« Quatre millions de réfugiés : une question à la fois politique et humaine », du 17 juillet 2000

(w. w. diplomatie.gouve.fr)b

-« Dossier : Processus de paix israélo-arabe »

CONFERENCES :

-« Le conflit israélo-palestinien », Francis BUITMANN ? ambassadeur de France et président de la FMES, du 19 juin 1998, pendant la clôture de la 8^e session méditerranéenne des hautes études de l'armement.